



SCHEMA RÉGIONAL DE GESTION SYLVICOLE *DU LIMOUSIN*

PARTIE 2.2

**APTITUDES FORESTIERES, DESCRIPTION
DES FORETS EXISTANTES ET ANALYSE DES
PRINCIPAUX ELEMENTS A PRENDRE EN
COMPTE POUR LEUR GESTION**

PLAN

2. OCCUPATION DU TERRITOIRE

2.1. Population	2
2.2. Agriculture	3
2.3. Tourisme	5
2.4. Infrastructures	5
2.5. Autres activités économiques	6
2.6. Les bassins de vie.....	7
2.6.1. Situation actuelle.....	7
2.6.2 Evolution des territoires	8

Une brève analyse de la population, dont l'importance et la répartition ont une incidence notable sur les attentes sociales, précèdera celle des principales activités économiques qui ont aussi des conséquences sur la forêt. Ces analyses seront complétées par une approche de la structuration du Limousin en bassins de vie qui déterminent les attentes des habitants de ces territoires.

2.1. POPULATION

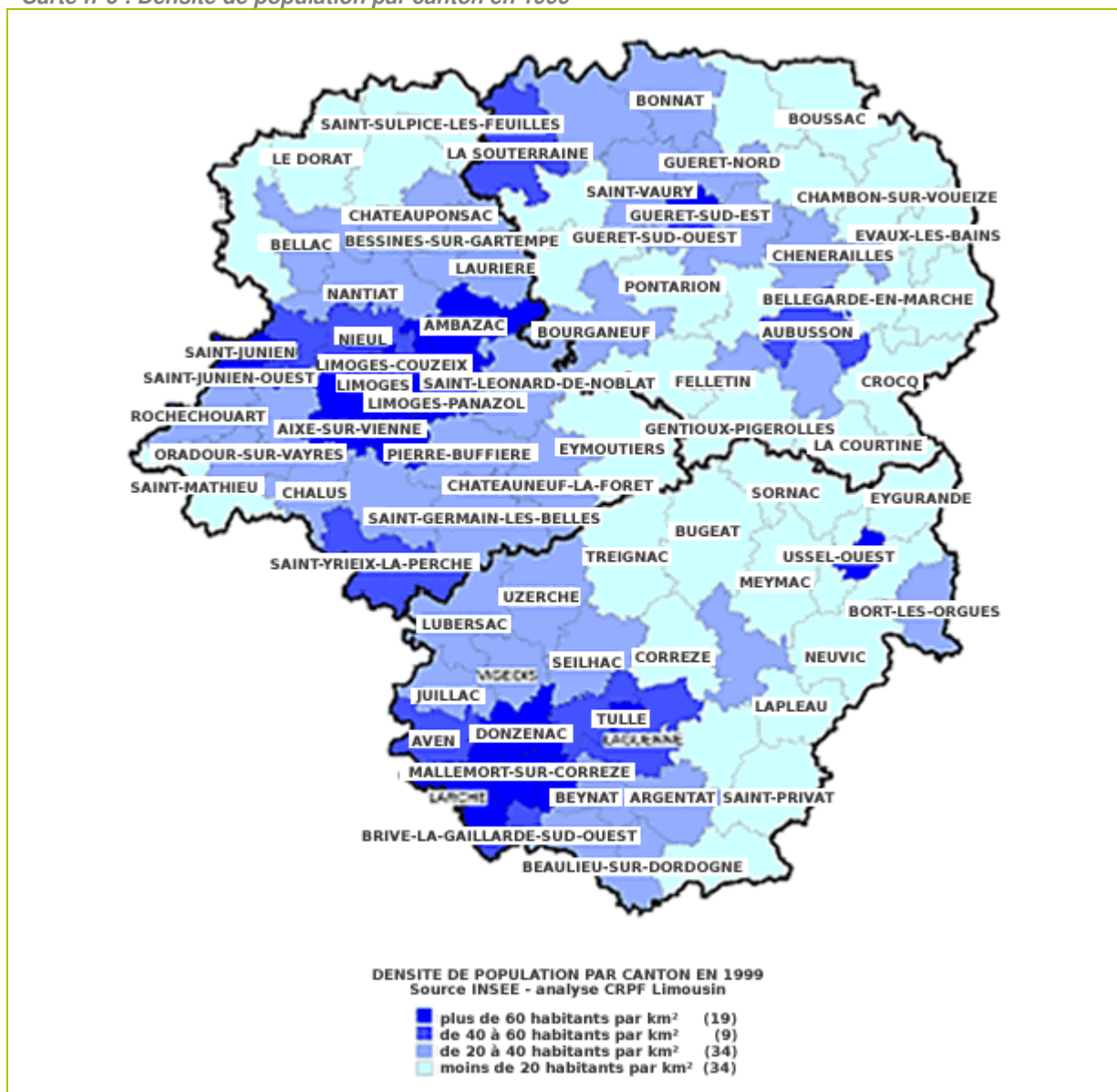
Le Limousin comptait, en 1999, environ 710 000 habitants (source INSEE). La densité de population est nettement inférieure à la moyenne nationale (42 habitants au km² au lieu de 109). La répartition régionale montre trois caractéristiques majeures :

- Un net déséquilibre est-ouest, qui souligne le décalage vers l'ouest du centre de gravité de l'espace démographique régional. Deux

grands "bassins" démographiques, celui de Limoges qui s'étend sur la moitié de la Haute-Vienne, et celui de Brive qui correspond au tiers ouest de la Corrèze. Ils sont à l'origine de l'existence de résidences principales en zone rurale.

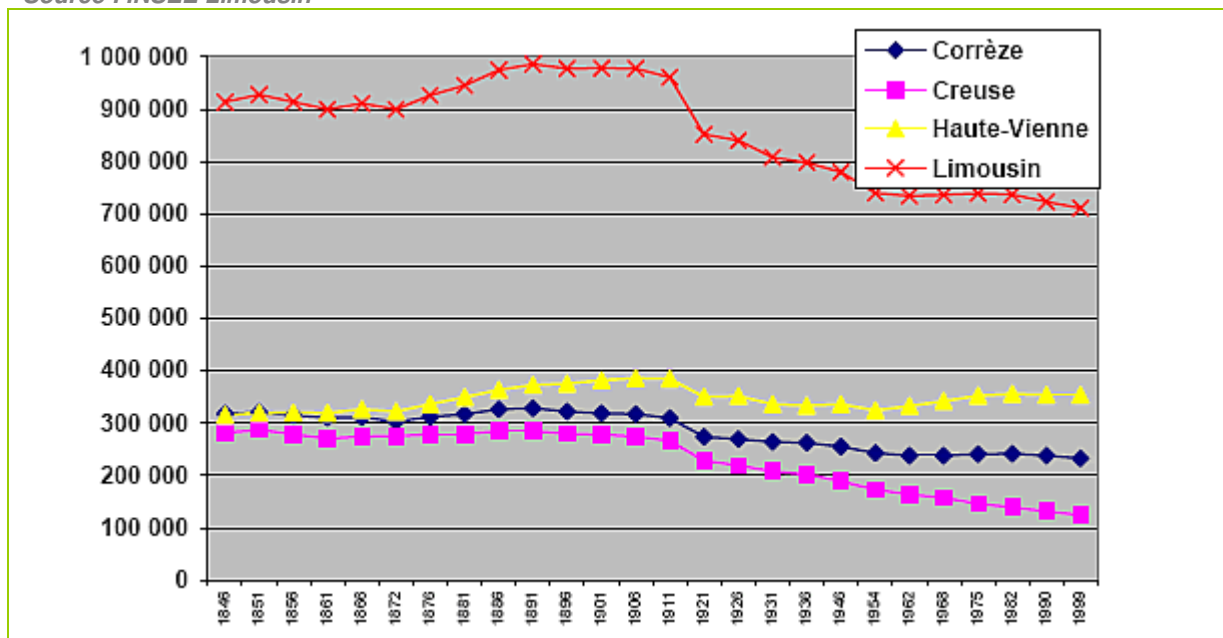
- Des vastes espaces peu peuplés, coïncidant pour l'essentiel avec les zones d'altitude de la montagne limousine (Combrailles, Millevaches, Gorges de la Dordogne, Xaintrie). Le nord de la région est également peu peuplé. En 1999, 211 communes sur 747, soit 28 % du total ont moins de 200 habitants, et 60 ont moins de 100 habitants, ce qui pose des problèmes importants de gestion de l'espace, compte-tenu de la faiblesse des services présents sur les communes concernées.

Carte n°6 : Densité de population par canton en 1999



Cette population a eu une évolution variable selon les départements comme le montre le graphique ci-après :

Graphique n°1 : Population de la région et des départements du Limousin en nombre d'habitants de 1846 à 1999
Source : INSEE Limousin



La population limousine diminue, poursuivant en cela une tendance amorcée depuis le début du vingtième siècle.

De plus, elle vieillit surtout par manque de jeunes ; avec une moyenne d'âge de 43 ans en 2000, le Limousin est la région la plus âgée de France. Le solde entre les naissances et les décès dans l'espace rural est fortement négatif, et il n'est compensé que partiellement par un solde migratoire positif.

Si les tendances démographiques observées de 1982 à 1999 se maintiennent, le Limousin devrait compter 655 000 habitants en 2030, soit 55 000 Limousins en moins par rapport à 2000.

Cette baisse démographique s'explique en partie par le vieillissement de la population. Le Limousin resterait en 2030 la région la plus âgée de France. L'impact des migrations peut cependant jouer un rôle déterminant pour le Limousin.

La région accueille plus de personnes qu'elle n'en voit partir, dont une partie en provenance des îles britanniques. Ces immigrants sont globalement plutôt âgés, tandis que le Limousin perd plus de jeunes qu'il n'en attire. L'analyse des tendances par arrondissement confirme l'accentuation du déséquilibre est-ouest.

2.2. AGRICULTURE

L'agriculture du Limousin occupait 51 % du territoire régional en l'an 2000 (source recensement général de l'agriculture). Elle est répartie en 11.600 exploitations professionnelles, soit 62 % du total, les autres étant occupées par les retraités et les pluriactifs.

La surface moyenne des exploitations varie fortement selon les cantons, les plus grandes étant sur le plateau de Millevaches et en basse Marche.

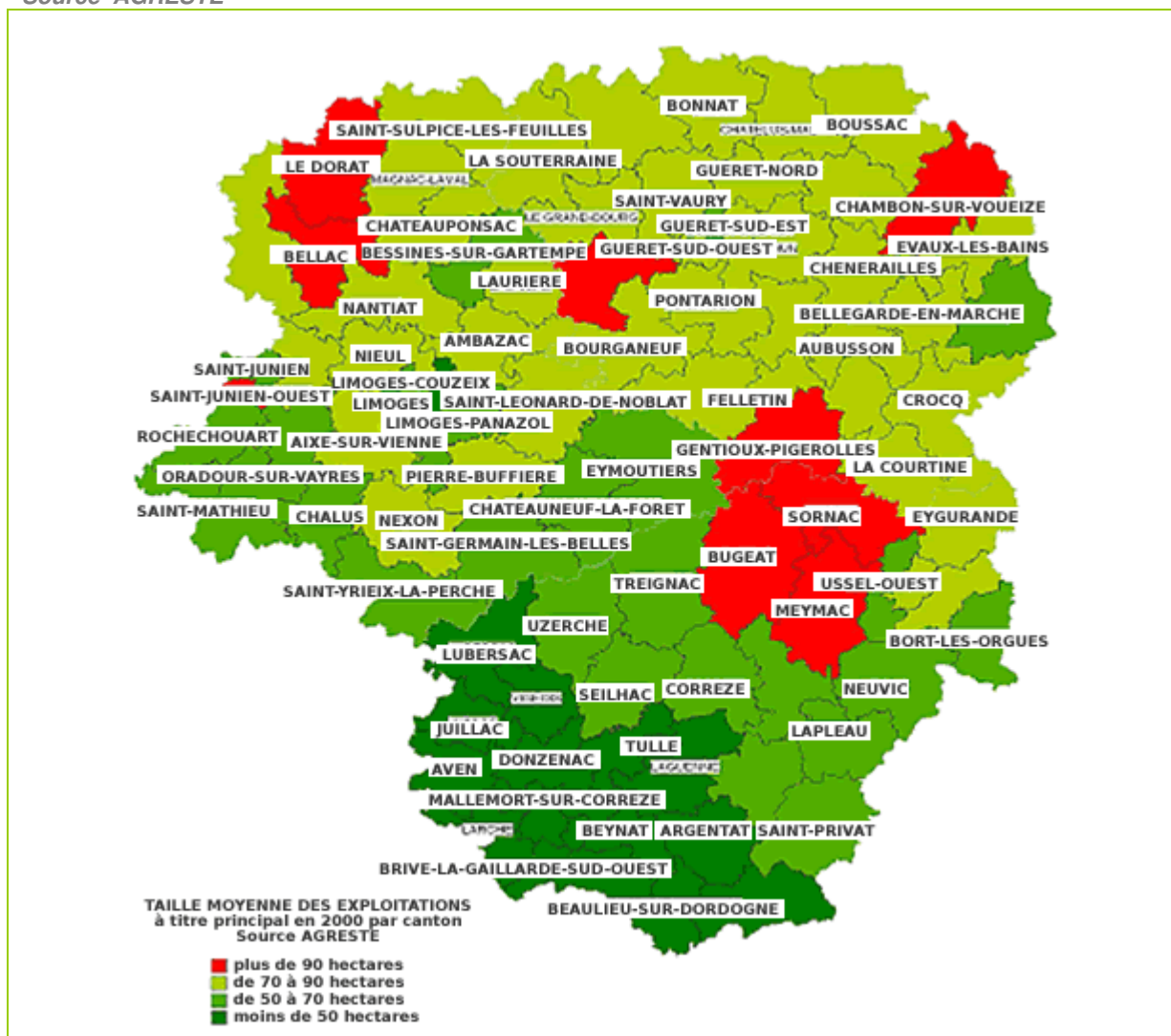
Son activité est centrée sur l'élevage, avec 89 % des surfaces consacrées à la production de fourrages. Le cheptel bovin à viande est important, avec plus d'un million de têtes.

Environ la moitié de ces terres appartient aux agriculteurs, et l'autre moitié est louée. L'agriculture fait vivre directement 25 800 personnes, son poids dans l'emploi régional étant deux fois plus élevé en Limousin que pour la France (9 % des actifs).

L'analyse de la dynamique de l'agriculture entre 1979 et 2000 montre une diminution des surfaces cultivées de 7 %. Cette donnée brute cache un quasi-arrêt de la déprise agricole à partir de 1990. Le nombre d'exploitations a diminué de 3,7 % par an entre 1988 et 2000, tandis que leur surface moyenne augmentait de 84 % pendant cette même période, et de 62 % pour les exploitations professionnelles. Le nombre moyen de personnes travaillant sur une même exploitation a également diminué. La surface cultivée par l'équivalent d'une personne travaillant à temps plein a pratiquement doublé. Cependant, cette évolution cache des disparités selon les différents secteurs de la région. Certains secteurs de la Corrèze défrichent des terres, comme en basse Corrèze ou sur la bordure est du plateau de Millevaches (environ 450

hectares ont été défrichés par an entre 2000 et 2004), tandis que le sud-ouest de la Haute-Vienne continue de voir une déprise agricole. Les élevages ovin et laitier reculent face au bovin viande. Ceci aboutit à une uniformisation globale d'une partie importante du territoire, et donc d'une composante du paysage. Les surfaces des bois et forêts des exploitations ont pratiquement baissé de moitié par rapport à la surface globale des exploitations. Il y a donc localement une "faim" de terres, ce qui explique aussi le développement du fermage lors de ces dix dernières années. Cette même "faim" peut aboutir à des tensions locales, d'autant plus que l'évolution de l'habitat peut provoquer le gel de parcelles qui pourraient être louées par les agriculteurs.

Carte n°7 : surface moyenne des exploitations à titre principal par canton en Limousin en 2000
Source AGRESTE



Il y a eu un rajeunissement de l'âge moyen des agriculteurs qui s'explique plus par le départ des plus anciens que par une arrivée massive de jeunes. Les exploitations deviennent de plus en plus professionnelles. Elles sont relativement importantes, notamment au coeur du plateau de Millevaches.

Les plus petites sont situées au sud-ouest de la région. Les exploitations agricoles se sont adaptées aux évolutions de la politique agricole commune, se sont spécialisées et se sont engagées dans une démarche de qualité avec des stratégies de production identifiées.

Le revenu brut des exploitations agricoles reste très inférieur à la moyenne nationale, même s'il y a eu une amélioration de la situation. Les subventions d'exploitation représentaient en 1995 un montant équivalent au résultat brut d'exploitation, cette proportion ayant augmenté au fil des années.

Les mécanismes actuellement retenus pour favoriser une agriculture relativement extensive de moyenne montagne provoquent la course à l'agrandissement. C'est la principale fragilité de l'agriculture régionale qui aura de plus en plus de mal à entretenir le territoire comme elle le faisait précédemment et dont la population diminue tant en valeur relative qu'absolue. L'entrée dans l'Union Européenne des pays de l'Europe de l'Est est un vrai facteur d'incertitude pour celle-ci. Va-t-il y avoir une augmentation de la valeur ajoutée à surface égale ? Ou bien y aura-t-il poursuite de l'agrandissement des exploitations avec des contraintes environnementales de plus en plus lourdes, avec toutes les conséquences déjà évoquées en matière d'entretien de l'espace rural et de l'organisation territoriale ? Cette tendance à l'agrandissement semble se dessiner au travers des réformes de la politique agricole commune.

2.3. TOURISME

Le tourisme s'est développé en Limousin grâce à ses nombreux cours d'eau appréciés par les amateurs de pêche, grâce à ses monuments et à quelques sites naturels. Grâce aux activités liées à la nature, la région se prête à des activités de randonnée pédestre, VTT ou équitation. La forêt y joue un rôle important dans la qualité de ce même cadre naturel.

Au début de l'année 2001, l'INSEE recense un parc de 257 hôtels homologués d'une capacité de 5 275 chambres et 12 702 emplacements de camping répartis sur 189 terrains. La

Corrèze est le département qui en compte le plus, confirmant ainsi sa vocation touristique. Viennent ensuite la Haute-Vienne, puis, loin derrière, la Creuse. Néanmoins, la Haute-Vienne compte plus de chambres que la Corrèze, en raison de la présence de Limoges qui draine un tourisme d'affaires important.

Les gîtes ruraux constituent un mode d'hébergement en plein essor. Avec 93 chambres pour 100 000 habitants, il se situe à la deuxième place des régions françaises après la Basse-Normandie.

Le camping à la ferme est également assez développé en Limousin. On en trouve 23 sur les 854 que comprend la France. Rapporté à sa population, cela place la région au quatrième rang. Ces chiffres confirment l'importance du tourisme vert dans la région.

Les villages de vacances représentent, en 2001, 30 établissements pour 6083 lits, soit 957 lits pour 100 000 habitants, ce qui place la région au cinquième rang français. Situés en zone rurale, ils sont beaucoup plus nombreux en Corrèze que dans les deux autres départements, avec près des deux tiers des lits limousins. Le reste se répartit entre la Haute-Vienne (22 %) et la Creuse (15 %). Par contre, les résidences de tourisme sont inexistantes en Limousin.

Il existe donc un tourisme diffus, présent surtout en Corrèze où il a une réelle importance économique.

Cette forme de tourisme est encouragée dans plusieurs chartes établies par différents regroupements de communes dont les parcs naturels régionaux. Cette activité implique aussi la développement progressif du tourisme "nature", que ce soit sous la forme de sentiers de randonnée équestre et pédestre, de sites de découverte de la forêt comme les arboretums, ou d'activités acrobatiques dans les arbres. Cependant, ce même tourisme a deux contraintes majeures, d'une part le climat avec une saison touristique relativement courte et des étés qui peuvent être pluvieux, et d'autre part des services relativement restreints à offrir aux touristes en cas de mauvais temps.

Enfin, il convient de noter la progression du nombre de résidences secondaires, qui est passé de 22 000 en 1962 à plus de 54 000 en 1999. Elles contribuent aussi à la structuration de l'espace avec des demandes spécifiques en matière de paysage et de cadre de vie.

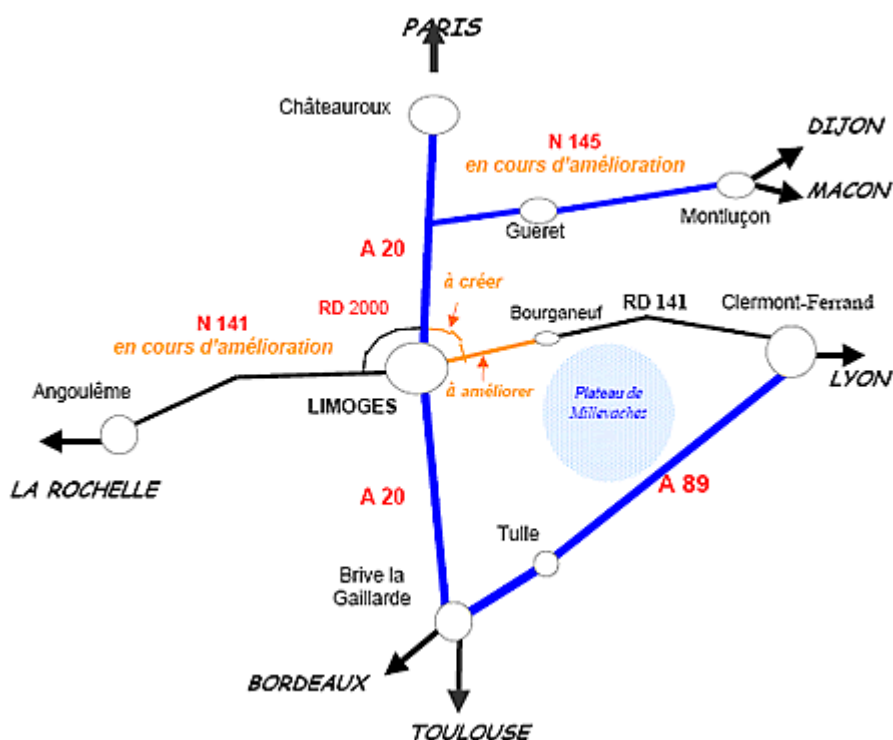
2.4. INFRASTRUCTURES

Territoire du Massif Central au relief accidenté, le Limousin est resté une région enclavée pendant une grande partie du vingtième siècle. Bien que situé au carrefour des axes Paris - Toulouse - Espagne et Bordeaux - Lyon - Europe centrale, il a longtemps connu une situation à l'écart des grands flux de communication. Mais cette situation a changé avec l'ouverture de l'autoroute A20 entre Paris et Toulouse, et celle de l'autoroute A89 entre Clermont-Ferrand et Bordeaux par Brive et Ussel. La nationale 145 est progressivement mise en deux fois deux voies, d'abord entre Guéret et Montluçon, avant une extension prévue vers l'est. Ces équipements ont un effet structurant sur le territoire, en favorisant les déplacements domicile travail le long des axes

concernés pour toute une population de "rurbains".

La prochaine étape du désenclavement sera l'amélioration des liaisons avec les ports de l'arc atlantique, Nantes Saint-Nazaire et La Rochelle La Palice qui sont les zones naturelles d'exportation du bois du Limousin. De plus, l'accès aisé à ces grands axes en venant de la partie centrale de la région, avec notamment le contournement de Limoges d'est en ouest prend une grande importance pour la montagne limousine.

A terme, la ville de Limoges doit être, à l'échelon 2025, un noeud routier important. Cependant, la liaison directe avec Clermont Ferrand via Aubusson sera secondaire par rapport aux axes Clermont-Ferrand Bordeaux par Brive et Limoges Guéret Montluçon. Ceci posera la question des débouchés pour le bois en provenance du plateau de Millevaches.



La région a bénéficié tôt d'une infrastructure ferroviaire de qualité, notamment grâce à sa situation entre Paris et Toulouse. Cependant, cet axe majeur n'a pas connu d'amélioration significative depuis plus de trente ans, notamment en matière de desserte à grande vitesse ; les projets de ligne nouvelle ne concernent pas le Limousin. Le réseau régional, presque exclusivement à voie unique, construit tout au long de la seconde moitié du

dix-neuvième siècle a été partiellement fermé depuis, à cause des problèmes de rentabilité des lignes les moins fréquentées, la population potentiellement concernée décroissant régulièrement. Ses caractéristiques limitent le tonnage des trains, notamment ceux de marchandises qui ne peuvent pas circuler partout par trains complets, et donc leur utilisation pour le transport du bois.

Ceci limite les possibilités de fret à partir du plateau de Millevaches, mais aussi entre les ports et le Limousin. Enfin, les coûts élevés du transport par la SNCF ont suspendu dans la pratique ce mode de transport, reportant sur la route la totalité de ce même transport.

L'aéroport de Limoges, qui a longtemps servi de base de départ pour rejoindre une correspondance avec des grands aéroports internationaux comme Paris, a maintenant des liaisons directes avec les îles britanniques, favorisant ainsi une immigration dont on ne peut encore mesurer l'importance et les conséquences. Celui de Brive bénéficie d'une volonté de développement des élus locaux, notamment pour les liaisons avec les îles britanniques.

2.5. AUTRES ACTIVITES ECONOMIQUES

Le territoire Limousin est découpé en deux parties par une ligne nord-sud La Souterraine - Argentat, avec à l'ouest l'essentiel des activités économiques (85 % de l'emploi salarié) et à l'est un territoire avec un maillage plus lâche d'activités et de services.

L'emploi total voit une diminution de l'agriculture, de l'industrie (18 % des emplois) et de la construction au profit des services qui sont encore sous représentés en Limousin.

L'activité liée au bois fera l'objet d'un chapitre particulier dans l'analyse de la forêt.

2.6. LES BASSINS DE VIE

2.6.1. SITUATION ACTUELLE

L'ensemble de ces facteurs aboutit à la structuration du Limousin en bassins de vie selon les travaux de la délégation à l'aménagement du territoire et de l'institut national de la statistique et des études économiques. Il s'agit de territoires homogènes à l'intérieur desquels les habitants accèdent à l'essentiel des commerces et services, et où beaucoup d'entre eux exercent leur emploi. Ils déterminent aussi des orientations possibles sur les attentes des habitants de ces territoires : le non bâti agricole ou forestier n'est pas perçu de la même façon dans les bassins à dominante

industrielle et dans ceux où domine le tourisme.

Il y a en Limousin deux agglomérations avec une couronne, Limoges et Brive-la-Gaillarde. Quatre autres aires urbaines de moindre importance concourent à cette structuration de l'espace : Saint-Junien, Guéret, Tulle et Ussel. Elles se sont agrandies entre 1990 et 1999, et leur population a augmenté, tant en valeur relative par rapport à celle de la région, qu'absolue.

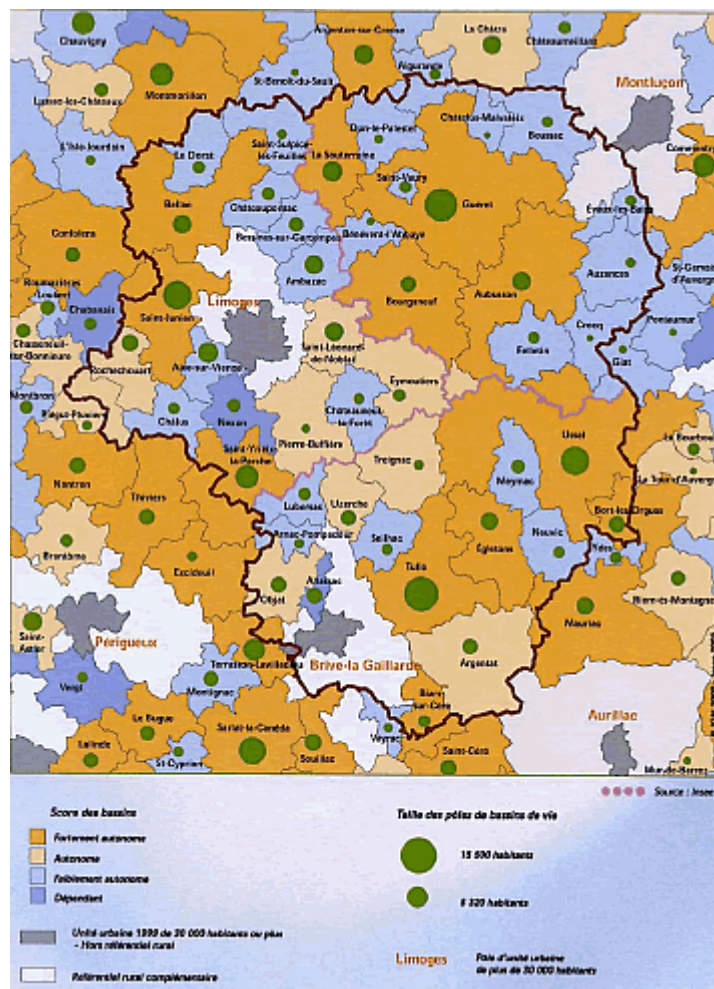
Outre ces six pôles, 39 bassins de vie ont été recensés en Limousin. Leur population moyenne est nettement inférieure à celle nationale et leur superficie est plus étendue. Ceci est dû à la densité de population particulièrement faible du territoire rural limousin. Le maillage des bourgs et petites villes est peu dense, et ceux-ci ont de ce fait un large périmètre d'attraction. Les bassins à économie fortement résidentielle, qui regroupent les activités destinées prioritairement à satisfaire les besoins de la population locale, ont une importance particulière ; ils regroupent 72 % de la population de l'ensemble rural et 71 % de l'emploi.

Cependant, plusieurs d'entre eux ont une activité complémentaire significative. L'activité agroalimentaire concerne les bassins d'Argentat, Aubusson, Bourgneuf, Bellac, Seilhac, Bénévent-l'Abbaye, Evaux-les-Bains, Felletin et le Dorat. Pour quatre autres bassins, l'activité touristique vient en complément : Neuvic, Meymac, Treignac et Eymoutiers. Ils ont une faible population.

Les territoires ruraux du Limousin ont une fonction productive, en premier lieu agricole, qui est importante, mais aussi ils ont aussi des fonctions résidentielle, récréative et touristique comme dans le restant de la France. La forêt reste insuffisamment valorisée dans ces territoires.

Ils sont globalement fragiles.

Carte n°8 : Les bassins de vie en 2003 en Limousin
Source : INSEE



2.6.2 EVOLUTION DES TERRITOIRES

L'évolution de ces territoires a fait l'objet d'une prospective par la délégation à l'aménagement du territoire et de l'institut national de la statistique.

Nous en reprenons ci-après quelques conclusions.

Le désir de campagne constitue un phénomène structurant. Cependant, le développement des résidences, notamment principales, ne peut concerner tous les territoires ruraux.

En Limousin, l'évolution tendancielle de la population peut aboutir à la marginalisation d'une partie de ces territoires ruraux, avec

l'accentuation du déséquilibre est-ouest de la région.

Ce scénario est porteur de tensions, avec une montée potentielle des conflits entre les résidents et les agriculteurs, voire les promoteurs d'activités touristiques jugées perturbatrices.

Ces conflits s'exacerberont d'autant plus que le rapport de forces, déjà fragile, risque de s'inverser en faveur des nouveaux arrivants qui ont leur vision de l'environnement.

Or, si la prise en compte de ce dernier est indispensable par l'agriculture et par la forêt, il n'en demeure pas moins que la fonction productive doit être absolument préservée.